



DISCOURS

SESSION DE PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVES 2024 AU CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Par

Monsieur Ismaël NABE
Ministre du Plan et de la Coopération Internationale

Conakry, le 31 juillet 2024



Mesdames et Messieurs les Membres du CNRD,
Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,
Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines,
Monsieur le Représentant du Chef de l'Etat,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Honorables membres du CNT,
Mesdames et Messieurs les Chefs des Missions diplomatiques et consulaires et
les Représentants des Institutions internationales,
Mesdames et Messieurs les hauts cadres de l'administration,
Mesdames et Messieurs les Représentants du Secteur Privé et de la Société
Civile,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs, en vos rangs et grades, tout protocole observé,
Monsieur le Président,
Honorables Conseillers,

1. Permettez-moi tout d'abord, d'exprimer ma profonde gratitude à l'endroit de **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, le Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA et de son Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Amadou Oury BAH**, de m'avoir donné l'insigne honneur de prendre la parole devant cette auguste Assemblée afin de réaffirmer la mission confiée à mon Département, celle de contribuer au développement harmonieux et inclusif de notre pays, la République de Guinée.
2. Cette mission consiste à concevoir, élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique du Gouvernement en matière de planification du développement, de coopération internationale, de production et de diffusion des informations statistiques, de population et de capture du dividende démographique.
3. Il est de coutume pour un Ministre du Plan et de la Coopération Internationale de se soumettre à un exercice de présentation du cadre macroéconomique à chaque exercice budgétaire devant la représentation nationale en prélude à la présentation des Projets de Loi de Finances.



4. Fidèle à cette tradition républicaine, je vous sou mets le présent cadre macroéconomique en lien avec le projet de loi de finances rectificatives pour l'exercice 2024.

Monsieur le Président,

Honorables Conseillers,

5. Ce cadrage consiste à décrire la situation économique de l'année courante et les prévisions à court et moyen terme. Il est élaboré sur la base d'hypothèses économiques précises et justifiées. Il établit la cohérence entre les différents agrégats macroéconomiques déterminant le processus d'élaboration du budget.
6. En d'autres termes, c'est le résultat d'un exercice de prévision de l'évolution des agrégats du secteur réel, en l'occurrence la production intérieure brute et ses emplois qui s'appuient sur les hypothèses réalistes émises au niveau de l'ensemble des secteurs d'activités. Il permet ainsi de déterminer le taux de croissance économique et sert de base à l'élaboration du budget.

Ma communication s'articule autour de trois (3) points essentiels :

7. **Premièrement**, le contexte et les perspectives macroéconomiques internationale et nationale ainsi que les hypothèses qui sous-tendent ce projet de Loi de Finances ;
8. **Deuxièmement**, une synthèse de l'état de mise en œuvre du Programme de Référence Intérimaire (PRI) 2022-2025 et son alignement sur le projet de loi de finances, les nouvelles sources de financement du développement et l'annonce du processus d'élaboration du nouveau Plan de Développement Économique et Sociale Simandou 2040 (PDESS 2040) ;
9. **Troisièmement**, les engagements internationaux de notre pays en termes notamment de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la nécessité d'alignement du budget de l'Etat aux engagements internationaux.
10. **Au titre du contexte et des perspectives macroéconomiques internationale et nationale**, il convient de rappeler, que l'économie mondiale a été marquée successivement par les répercussions prolongées de la pandémie de COVID-19, provoquant des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, les tensions géopolitiques croissantes liées à la guerre en Ukraine et au Proche Orient, le



durcissement des conditions de financement liés aux coûts élevés de l'emprunt et aux risques de refinancement, et enfin une baisse sans précédent de l'appui budgétaire.

11. Ces facteurs ont également engendré des incertitudes et des fluctuations des marchés dont les canaux de transmission, le commerce international et les investissements, ont durement affecté l'économie mondiale.
12. A cela s'ajoute l'incendie du dépôt principal de carburant de Conakry en décembre 2023, qui a perturbé la disponibilité du carburant, et impacté négativement l'économie nationale.
13. Malgré cette tendance lourde, les projections des Institutions de Bretton Woods tablent sur des perspectives optimistes de reprise économique mondiale, grâce aux efforts des Etats qui ont conduit à stabiliser les marchés et relancer les économies. Notre pays devrait donc tirer parti de cet environnement pour favoriser une croissance diversifiée, soutenue, inclusive et durable.
14. Sur le plan national, nonobstant ces incertitudes, notre économie continue de montrer une résilience remarquable face à ces défis mondiaux en maintenant une trajectoire positive.
15. Cette trajectoire est soutenue par des réformes structurelles et une gestion prudente des finances publiques. Aussi, le taux de croissance économique s'est situé à 5,9% en 2023 contre 4% en 2022, d'après le cadrage macroéconomique provisoire validé récemment par le Gouvernement.
16. Les perspectives économiques de notre pays pour 2024 sont prometteuses avec un taux de croissance moyen sur les trois prochaines années de 4,9% hors les grands projets miniers.
17. L'accélération de la mise en œuvre des projets ambitieux tels que Simandou, la poursuite et l'intensification de la réalisation des infrastructures routières, énergétiques et hydrauliques, le renforcement du capital humain et la démocratisation de la digitalisation permettent de nourrir légitimement, dans les années à venir, des niveaux de taux de croissance économique jamais atteints par notre pays. A cet effet, le Gouvernement voudrait donc compter sur le soutien, sans cesse renouvelé, du Conseil National de la Transition pour relever ces défis majeurs et déterminants pour notre pays.
18. **Il en résulte les hypothèses suivantes au titre du projet de budget pour 2024 :**



- Réaliser un taux de croissance économique de 4,2% grâce aux activités extractives ;
- Atteindre un taux d'inflation à Conakry de 10,3% en moyenne annuelle ;
- Stabiliser le taux de change de la monnaie guinéenne par rapport aux principales devises étrangères (8 525,2 GNF pour un Dollar USD et 9 407,9 GNF pour Un Euro).

Monsieur le Président,

Honorables Conseillers,

19. **Au titre du Programme de Référence Intérimaire**, les nouvelles autorités ont clairement affiché leur volonté de refonder l'État en prenant en main les destinées de notre pays, le 05 septembre 2021 ;
20. Afin de concrétiser cette noble ambition, mon Département a élaboré, en étroite collaboration avec les départements sectoriels, le Programme de Référence Intérimaire (PRI) 2022-2025.
21. Ce programme comprend quatre cent trois (403) projets/programmes, neuf-cent trois (903) activités et cent-vingt (120) réformes, nécessitant un budget de cent huit mille milliards (108 mille milliards) de francs guinéens, soit douze mille deux cent soixante-treize (12 273) millions de dollars américains. Ce coût se répartit en un montant de soixante dix huit milles (78 mille) milliards GNF à mobiliser en termes de ressources propres et trente milles (30 mille) milliards GNF, soit trois mille quatre cent neuf (3 409) millions de dollars américain à rechercher auprès des Partenaires Techniques et Financiers.
22. Ce projet de Loi de Finances Rectificative 2024 va fortement contribuer à la mise en œuvre du PRI à travers l'exécution des projets d'investissement par les financements du Budget National de Développement (BND) ou de nos partenaires extérieurs.
23. Toutefois, afin de financer ce gap, le Gouvernement Guinéen a diversifié ses sources de financements auprès de ses partenaires au développement à travers mon département, et mobilisé des financements notables parmi lesquels l'on peut citer :
 - ✓ La signature avec La Banque Islamique de Développement (BID) du document de stratégie de partenariat avec la Guinée pour 2024-2027 pour un financement global de six-cent soixante-six (666) millions USD ;



- ✓ La signature d'un accord cadre de trois cent sept (307) millions USD avec la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) ;
- ✓ La relance des projets de coopération avec EXIM Bank Inde, pour une enveloppe de deux cent vingt-cinq (225) millions USD ;
- ✓ Le financement de projets structurants avec la Banque Publique d'Investissement de France (BPI France) pour un montant global de cinq cents (500) millions EUR ;
- ✓ Une ligne de crédit de cinq cent (500) millions USD accordé par le Crédit Export Polonais (KUKI) en faveur des projets de développement en Guinée ;
- ✓ L'ouverture d'une ligne de crédit avec l'Agence Britannique de Crédit UK Export Finance (UKEF) pour un montant global de deux mille deux cent soixante quatorze (2 274) millions USD pour le financement de projets;
- ✓ Démarrage du projet de construction du siège de l'Assemblée nationale pour un montant de trente-neuf (39) millions USD accordé par la république populaire de chine(don) ;
- ✓ Financement du projet de construction de 400 puits forages par la République Populaire de Chine pour un montant de huit millions USD (don) ;
- ✓ Financement du projet de reconstruction du pont faranah sur la RN2 d'un montant de vingt-deux millions USD accordé par le Gouvernement Japonais ;
- ✓ Financement du projet de construction de l'hôpital Mère et Enfant de soixante-quinze (75) millions USD par le Fonds Saoudien de Développement;
- ✓ Réalisation du projet de construction de l'Institut National de la Santé Publique à Kakoulimayah pour un montant de deux milliard quatre cent quatre-vingt-douze (2 492 000) millions de Yen par le gouvernement japonais (don). ;
- ✓ Financement de la seconde phase du programme de coopération bilatérale Guinée-Belgique 2023-2027 d'un montant de trente-quatre (34) millions d'euros;
- ✓ La validation de la Stratégie Pays (Guinée-PAM) 2024-2029 pour un



montant de Cent quarante trois (143) millions USD.

24. Grâce à ce soutien, des résultats significatifs, ont été obtenus dans l'état d'avancement de la transition, en particulier la construction des infrastructures de développement économique remarquables sur le terrain.
25. Ces résultats sont l'expression d'un engagement fort du Gouvernement et de ses partenaires à améliorer constamment les conditions de vie de nos populations.
26. C'est dans cette même dynamique que s'inscrivent les orientations du Comité Stratégique de Simandou dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Économique et Social Simandou 2040 (PDESS 2040) adossé au noble projet Simandou.
27. L'objectif principal du PDESS 2040 est de financer l'économie réelle à travers des projets concrets en vue de faire de l'exploitation du gisement de fer du mont Simandou un levier pour accélérer le développement de la Guinée..
28. Cette exploitation vise à créer une prospérité basée sur une croissance inclusive et un développement harmonieux et durable, dans le respect de l'environnement et de la justice sociale.

Monsieur le Président,
Honorables Conseillers,

29. **Au titre de nos engagements régionaux et internationaux**, je voudrais rappeler que la Guinée, à l'instar des autres pays, a souscrit souverainement à plusieurs agendas régionaux et internationaux, notamment la vision 2050 de la CEDEAO, la vision 2063 de l'Union Africaine, ainsi que les Objectifs de Développement Durables (ODD) à l'horizon 2030. Ces engagements sont reflétés dans les programmes de développement de notre pays.
30. Consciente de l'enjeu et de l'importance du renforcement de la Coopération Internationale, compte tenu des défis liés au financement des ODD, la République de Guinée, a été retenue parmi les trente-cinq (35) pays sélectionnés sur les soixante seize (76) pays candidats pour la présentation du son Rapport National Volontaire (RNV 2024) de cette année, à New York.



31. Ce choix intervient après la présentation de son premier Rapport National Volontaire en 2018 sur l'état de mise en œuvre des ODD au Forum Politique de Haut Niveau à New York.
32. Depuis lors, de nombreux progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des dix-sept (17) ODD et ont fait l'objet d'évaluation. Il en ressort, entre autres, ce qui suit :
- ✓ une baisse de la pauvreté qui passe de 55.2 % en 2012 à 43.7 % en 2021 ;
 - ✓ une réduction du taux d'insécurité alimentaire de 30,5 % à 21 % sur la période ;
 - ✓ une diminution de 4% de la malnutrition chronique des enfants entre 2018 et 2023 ;
 - ✓ une forte contraction du viol sur mineur de 264% entre 2020 et 2023 ;
 - ✓ une baisse de la violence physique sur mineurs de 131% et la maltraitance de 138% sur la même période ;
 - ✓ une amélioration de l'indice de capacités statistiques de la Guinée qui a atteint 45 % entre 2018 et 2022, etc.
33. Ces résultats élogieux permettent au gouvernement de lever des fonds auprès des partenaires au développement pour lutter contre la pauvreté. Ces fonds serviront également à atteindre d'autres objectifs de développement ainsi qu'à la préparation du sommet de l'avenir programmé du 22 au 23 septembre 2024 à New York ;
34. Par ailleurs, ils serviront à promouvoir, à l'échelle internationale, le Massif du Foutah Djallon qui constitue de nos jours un véritable puits de carbone et une source d'eau pour toute la sous-région.

Le présent Projet de Loi de Finances Rectificative 2024 est en ligne avec les priorités du Gouvernement et intègre des mesures visant à renforcer notre résilience face aux changements climatiques. Il favorise également des pratiques durables à travers notamment des investissements dans la protection de l'environnement et en tenant compte des critères environnementaux dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures.

35. Cette approche qui reflète notre engagement à protéger la planète tout en poursuivant le développement économique et social est le credo de ce présent Projet de loi des finances rectificative 2024. Il constitue à cet égard, un pas important vers la réalisation de notre vision d'une Guinée prospère, émergente et durable.



36. C'est pourquoi, **Monsieur le Président, Honorables membres du Conseil National de la Transition**, je vous invite humblement à approuver ce projet de Loi de Finances Rectificatives 2024.

Je vous remercie de votre aimable attention !



Guinée

The word 'Guinée' is written in a large, stylized, pink cursive font. Above the letter 'i' is a silhouette of a person wearing a traditional Guinean headdress, also in pink.